

T 555,10

Pourquoué que n'on dit que les chavans c'est du monde

[Un homme malheureux priait le Bon Dieu, demandant du pain sa suffisance.

[.....]

Puis sa femme :

— Si j'avins donc du vin !

Après :

— [...] viande !

[.....]

— Si j'étais donc la Sainte Vierge !

[.....]

— [...] le Bon Dieu !

[.....]

— [...] les enfants, autant d'enfants qu'il y a de trous dans un crible, de bons saints !

[.....]

Chavant, *chavasse*.

Recueilli s.l.n.d. auprès du père Mémon¹, [Ne figure pas sur les registres d'état civil ni sur les feuilles de recensement de 1881 et 1891 de Beaumont-la-Ferrière]. S. t. Arch., Ms 55/7, Feuille volante Mémon/2 C.

Pas de marque de transcription de P. Delarue.

Résumé par P. Delarue, CNM, p. 278.

Catalogue, II, n° 10, version C, p. 380

Mise au net

Un malheureux, ayant autant d'enfants qu'il y a de trous dans un crible, demande au Bon Dieu du pain sa suffisance et l'obtient.

Sa femme le pousse à demander ensuite du vin, puis de la viande, puis de l'argent et le Bon Dieu lui accorde successivement tout cela. Enfin la femme lui dit un jour :

— Pourquoi ne sommes-nous pas toi le Bon Dieu, moi la Sainte Vierge, nos enfants des saints ?

¹ Résidant à Beaumont-la-Ferrière selon P. Delarue.

AM 456

Millien, *Mise au net*

L'homme demanda cette nouvelle faveur et le Bon Dieu les condamne à devenir lui chavant, sa femme chavasse et leurs enfants petits chavants.

Mise au net de la version recueillie auprès du père Mémon, à la suite de la mise au net de la version de Marie Rougelot, femme Charlot. S.t. Arch., Ms 55/8, gros cahier blanc relié, p 5.

Pas de marque de transcription de P. Delarue.